

Communiqué sur les nouvelles actions relatives à la facilitation des procédures d'homologation, d'importation et de commercialisation des équipements terminaux de télécommunications et des équipements radioélectriques, telles que définies dans le décret 48-2020 du 23 janvier 2020.



[communiqué_presse_collectif_homologation.pdf](#)